

Commune de TRAMELAN



COMMUNE
DE
TRAMELAN



COMMUNE DE
SAICOURT

PARC ÉOLIEN DE LA MONTAGNE DE
TRAMELAN

DOSS. APPROUVÉ

PIÈCES N°2355-2363

PERMIS DE CONSTRUIRE « ACCÈS TENNIS »
Tramelan, le 08.06.2016

Parc éolien de la

Montagne de Trameian

"Prés de la Montagne - Montbautier"

PQ "Parc éolien de la Montagne de Tramelan"

Demande de Permis de Construire

Accès 'Tennis'



Gleizes

1.0	Demande de permis de construire	<input checked="" type="checkbox"/> Demande de permis de construire <input type="checkbox"/> Demande de permis général	Commune n°: _____ Réception: _____
------------	--	---	---------------------------------------

L'administration communale compétente vous fournira les données nécessaires pour remplir les formulaires de demande de permis de construire (plan de zones, règlement communal de construction, recensement architectural, zones de danger, sites [potentiellement] contaminés, etc.).

Types de permis de construire / Conseils pratiques

NPA / Commune: 2720 Tramelan Coordonnées planimétriques: voir plans annexés
 Rue / Lieu-dit: Les Reussilles, (accès Tennis) N°: _____ Parcelle(s)/Droit de superficie n°(s): 2693.01

Maître d'ouvrage (nom, adresse, personne de référence): Téléphone 058 477 62 83
 BKW Energie AG, Viktoriaplatz 2, 3000 Bern 25 Télécopie 058 477 58 75
 Julien Galley Courriel julien.galley@bkw.ch

Représentant(e) avec procuration (nom, profession, adresse, personne de référence): Téléphone 07 JUIN 2016
 _____ Télécopie _____
 _____ Courriel _____
 Le maître d'ouvrage confirme, par sa signature apposée à la page 3, l'octroi d'une procuration générale à la personne susmentionnée.
 La procuration ci-jointe définit la marge de manœuvre dont dispose la personne susmentionnée.

Unité francophone de
l'Office des affaires
communales et de
l'organisation du territoire
Hauptstrasse 2 / GP
2560 Nidau

Auteur du projet (nom, profession, adresse, personne de référence): Téléphone 032 487 59 77
 ATB SA, Rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan Télécopie 032 487 67 65
 Marcel Baerfuss Courriel marcel.baerfuss@atb_sa.ch

Propriétaire foncier / Propriétaire immobilier (nom et adresse, si pas identique au maître d'ouvrage): Téléphone _____
 Commune de Tramelan, 2720 Tramelan 2356

Déclaration spontanée en matière de contrôle des constructions: Téléphone 058 477 67 79
Personne responsable (nom, profession et adresse): Télécopie 058 477 58 75
 BKW Energie SA / Viktoriaplatz 2 / 3000 Berne 25 Courriel kurt.maegli@bkw.ch
 Kurt Maegli

Projet de construction

Description: Nouvelle construction Transformation Changement d'affectation Agrandissement Démolition
 Installations techniques Transformation intérieure d'immeubles dignes de protection ou de conservation Autres
Utilisation: Artisanat Agriculture Habitat
 Industrie Prestation de services Autres temporaire transports spéciaux

Description du projet et de l'utilisation prévue:
 Construction temporaire de l'accès routier par un rayon de 55m l pour le passage des véhicules spéciaux. Ce rayon sera pratiqué dans le croisement entre la route cantonale et l'accès aux "Tennis". Remise en état du site après travaux.

Utilisation actuelle (en particulier des combles): _____
 Fondations Système: coffre en groise
 Construction portante Etayage: _____ Parois: _____ Plafonds: _____
 Façades Matériel: _____ Couleur: _____
 Toit Forme: _____ Inclinaison: _____
 Matériel: _____ Couleur: _____

Damage Pose de pieux Minage

Coûts de construction selon l'article 11, alinéa 1, lettre e DPC fr.: 10000

Coûts de construction totaux, équipement compris, sans l'acquisition du terrain fr.: 12000 fr./m³ Volume bâti (VB) selon SN 504 416 _____ m³



Prescriptions concernant les zones et la protection

Zone d'affectation: zone agricole / ZPS

Zone de protection / ensemble bâti selon le recensement architectural (RA) _____

Nombre d'étages admis / classe de construction: _____

Objets dignes de protection Oui Non

Plan de quartier: Montagne de Tramelan

Objets dignes de conservation Oui Non

Degré de sensibilité: DS III

Objet cantonal Oui Non

Secteur de protection des eaux: A B

Observer la notice

ou
Zone de protection des eaux souterraines: S1 S2 S3

Observer la notice

2357

Site pollué? Oui Non

Observer la notice relative aux projets de construction sur des sites pollués

Aucune preuve nécessaire

Constructions / pieux dans les eaux souterraines ou abaissement de la nappe phréatique? Oui Non

Remplir le formulaire CnP, observer la notice

Aucune preuve nécessaire

Dangers naturels connus ou supposés sur le périmètre en question? Oui Non

Remplir le formulaire "Dangers naturels (DN)"

Aucune preuve nécessaire

Demande de dérogation (joindre motifs sur feuille séparée)

Sont demandées les dérogations aux prescriptions suivantes:

- Régl. constr. communal, art. _____ LR/OR, art. _____ LAE, art. _____
 LC, art. _____ LRLR, art. _____ Art. 24 ss LAT/81 ss LC
 OC, art. _____ OPB, art. _____ Autres _____

Indications générales (*si nécessaire, joindre la feuille de calcul)

Raccordement routier: Route communale Route cantonale Accès par le terrain d'autrui

Dimensions principales: Longueur: 55.0 m Largeur: 12.0 m Hauteur: _____ m

Nombre d'étages complets: _____

Les autres exigences prévues à l'article 11, alinéa 1, lettres f, g et h DPC sont-elles respectées? Oui

*Indication des surfaces: SBP logements: SBP autre: Place de jeux: Surface de détente:

– Existant: _____ m² _____ m² _____ m² _____ m²

– Nouveau: _____ m² _____ m² _____ m² _____ m²

– Total: _____ m² _____ m² _____ m² _____ m²

Surface de terrain prise en compte: 670 m²

*Indice d'utilisation: _____ *Indice de surface verte: _____ *Pourcentage de surface bâtie: _____

Ne répondre aux questions ci-dessous que si la surface qui sera définitivement construite ou la surface temporairement requise est supérieure à 2000 m² (cf. guide sur la protection du sol):

Surface de terrain perméable (meuble) requise: 670 m² Dont surface définitivement construite: 0 m² Dont surface temporairement requise: 670 m²

Nombre de logements:

Existant

Nouveau

Total

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	plus de 5 pièces
Existant						
Nouveau						
Total						

*Places de stationnement pour voitures: _____ dont places dans garages ou parkings souterrains: _____

*Places de stationnement pour vélos: _____ dont places couvertes: _____

Garantie juridique en cas de mise à contribution du terrain d'autrui: _____

Annexes à la demande de permis de construire

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 2.0 Technique | <input type="checkbox"/> 5.4 Raccordement au réseau d'eau |
| <input type="checkbox"/> 3.0 Evacuation des eaux des biens-fonds | <input type="checkbox"/> 5.5 Installations d'eau / d'eaux usées |
| <input type="checkbox"/> 3.2 Entreposage de liquides pouvant polluer les eaux | <input type="checkbox"/> 5.5 ^{normes} Installations d'eau / d'eaux usées |
| <input type="checkbox"/> 3.3 Protection contre l'incendie | <input type="checkbox"/> 5.8 Raccordement au réseau de télécommunication |
| <input type="checkbox"/> 3.5 Protection civile: construction d'abris | <input type="checkbox"/> 6.0 Réclames 2358 |
| <input type="checkbox"/> 3.6 Protection civile: dispense de l'obligation de construire des abris | <input type="checkbox"/> E1-E11 Energie |
| <input type="checkbox"/> 3.7 Prélèvement de chaleur au moyen de collecteurs forés | <input type="checkbox"/> Déc. Déclaration des voies d'élimination |
| <input type="checkbox"/> 4.0 Exploitation, aménagement et transformation d'entreprises et d'installations | <input type="checkbox"/> DirAC Chantiers importants sur le plan de la protection de l'air (chantiers B) |
| <input type="checkbox"/> 4.1 Questionnaire Protection des eaux - Industrie et artisanat | <input type="checkbox"/> DN Dangers naturels |
| <input type="checkbox"/> 4.2 Constructions selon la loi sur les forêts (LCFo) | <input type="checkbox"/> Bio Sécurité biologique |
| <input type="checkbox"/> 4.3 Hôtellerie - restauration | <input type="checkbox"/> RN Radon |
| <input type="checkbox"/> 4.4 Protection des eaux dans l'agriculture | <input type="checkbox"/> Am Amiante |
| <input checked="" type="checkbox"/> 5.0 Utilisation de terrain public | <input type="checkbox"/> CSO Construction sans obstacle |
| <input checked="" type="checkbox"/> 5.1 Raccordement au réseau électrique | <input type="checkbox"/> CnP Constructions dans les eaux souterraines et abaissement de la nappe phréatique |
| <input type="checkbox"/> 5.2 Raccordement au télé-réseau | <input type="checkbox"/> Autres: _____ |
| <input type="checkbox"/> 5.3 Raccordement au réseau de gaz | |

Autres documents

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Accord des voisins selon l'article 27, alinéa 4 DPC | <input type="checkbox"/> Calcul des places de stationnement |
| <input type="checkbox"/> Droit de voisinage / distance à la limite | <input type="checkbox"/> Calcul des surfaces des places de jeux et des surfaces de détente |
| <input type="checkbox"/> Contrat de servitude | <input type="checkbox"/> Concession pour l'utilisation d'eau |
| <input type="checkbox"/> Procuration du _____ | <input type="checkbox"/> Contenu demande de permis général |
| <input type="checkbox"/> Preuves de protection contre le bruit | <input type="checkbox"/> Concept de protection incendie |
| <input type="checkbox"/> Diagramme d'ombre | <input type="checkbox"/> Signalisation |
| <input type="checkbox"/> Justification des locaux annexes | |

Remarques:

voir plan annexé 2694 -Tr-195,
 Les annexes 5.0 et 5.1 sont aussi jointes pour le passage de la conduite électrique allant de la sous-station des Reussilles à la turbine éolienne T1 qui sera installée le long de la route Communale sur la parcelle 2693.01.

Unité francophone de
 l'Office des affaires
 communales et de
 l'organisation du territoire
 Hauptstrasse 2 / CP
 2560 Nidau

Lieu et date: Tramelan, le 28.05.2014

07 JUIN 2016

BKW Energie AG/SA
 Viktoriaplatz 2
 3000 Berne 25

Le maître d'ouvrage:

J. Gubler
Martin Pan

L'auteur du projet:

ATB SA
 Ingénieurs-conseils SIA USIC
 Case postale 25
 2720 TRAMELAN
 Tél 032 487 59 72 Fax 032 487 67 65
 e-mail tramelan@atb-sa.ch



COMMUNE

Le propriétaire foncier:
 Le propriétaire immobilier:

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL
 LA PRÉSIDENTE

LE CHANCELIER

J. Bregman

Conformément à l'article 16 DPC, les gabarits doivent être posés au moment du dépôt de la demande de permis de construire et seront maintenus jusqu'à l'entrée en force de la décision concernant le projet. Les travaux ne peuvent pas commencer avant l'entrée en force du permis de construire.

5.0	Utilisation de terrain public	Commune n°: _____
<input checked="" type="checkbox"/>	En relation avec une demande de permis de construire	<input type="checkbox"/> Sans lien avec une demande de permis de construire

NPA / Commune: 2720 / Tramelan

Office n°: _____

Rue / Lieu-dit: Les Reussilles, (accès Tennis)

N°: _____

Parcelle(s)/Droit de superficie n°(s): 2693.01

Requérant/e (s'il n'y a pas de lien avec la demande de permis de construire)

Nom / Entreprise

Adresse / Localité:

2359

Téléphone _____

Courriel _____

Usage commun accru au sens de l'article 68 de la loi sur les routes (LR)

Utilisation de route / piste cyclable / chemin pour piétons

But:

Installation du chantier

Place de dépôt

Place de stationnement

Conduite aérienne (nouvelle)

Conduite aérienne (réparation)

Autres: transport spécial

Rue, désignation:

voir plans annexés Tr-195

(Relever dans le plan de situation)

Route cantonale

Route communale

Situation

(sur / au-dessus de):

Route: _____ m

Piste cyclable: _____ m

Chemin pour piétons: _____ m

Banquette: _____ m

Autres: _____ m

Dimensions:

Longueur: _____ m

Largeur: _____ m

Superficie: _____ m²

Hauteur (au-dessus de):

Route: _____ m

Piste cyclable: _____ m

Chemin pour piétons: _____ m

Délais:

Début au plus tôt le: avril 2015 (ou le début du chantier), 2ans

Durée: 720 jours

Entreprise prévue:

Adresse / Localité:

BKW Energie SA, Viktoriaplatz 2, 3025 Berne

Téléphone _____

Courriel _____

Remarques (p. ex. indications sur le matériel et les dimensions):

voir plans annexés et concept de chantier dans le RIE et le plan de quartier valant permis de construire

Conduites de service au sens de l'article 69 de la loi sur les routes (LR)

Travaux d'excavation (route / piste cyclable / chemin pour piétons)

Conduites souterraines:

Utilisation:

Eau

Canalisation (eau propre)

Antenne collective

Nouvelle conduite

Electricité

Téléphone

Gaz

Réparation d'une conduite existante

Chauffage à distance

Canalisation (eaux usées)

Autres: _____

Rue, désignation:

voir plans annexés

(Relever dans le plan de situation)

Route cantonale

Route communale

Procédure:

Fouilles en rigoles

Avancement par forage/pousse-tube/jet à haute pression/minage:

Situation

(sous/au-dessous de):

Route: _____ m

Piste cyclable: _____ m

Chemin pour piétons: _____ m

Banquette: _____ m

Autres: _____ m

Délais:

Début au plus tôt le: avril 2015 (ou le début du chantier), 2ans

Unité téléphonique de 720 jours

Entreprise prévue:

Adresse / Localité:

BKW Energie AG Leitungsbau 3073 Ostermundigen / Arnold SA communales et de Delémont

l'Office des affaires

Téléphone _____

et de l'organisation du territoire

Hauptstrasse 2 / CP

2560 Nidau

Remarques (p. ex. indications sur le matériel et les dimensions):

voir plans annexés et concept de chantier dans le RIE et le plan de quartier valant permis de construire

07 JUN 2016

Lieu et date: Tramelan, le 28.06.16

Le requérant / La requérante:

S. Gubler, Michel Rigo

Pièces à joindre à la demande:

Une copie du formulaire 1.0 (si relation avec une demande de permis de construire)

Deux plans de situation et des conduites de service à l'échelle de 1:500 ou 1:1000, avec le plan de situation et l'utilisation du terrain, tracé de la conduite, surface de route requise.

BKW Energie AG/SA

Viktoriaplatz 2

3000 Berne 25

5.1

Raccordement au réseau électrique

Commune n°: _____

Réception: _____

NPA / Commune: 2720 / Tramelan

Office n°: _____

Rue / Lieu-dit: Les Reussilles, (accès Tennis)

N°: _____

Parcelle(s)/Droit de superficie n°(s): 2693.01

Projet et exécution (pour autant que ces données soient connues)

Installateur-électricien (entreprise, adresse, personne de référence)

Téléphone _____

BKW Energie AG, Leitungsbau 3073 Ostermundigen / Arnold SA Delémont

Télécopie _____

Courriel _____

Utilisation et énergie / puissance nécessaire Appartements: Nombre _____ Pour les maisons locatives: nombre d'entrées d'immeuble _____Préparation d'eau chaude: 1 chauffe-eau par appartement

Contenance du chauffe-eau par appartement _____

 Chauffe-eau central

Contenance du chauffe-eau _____

 Autres systèmes de préparation d'eau chaude _____

Chauffage des locaux:

 Pompe à chaleur Huile/gaz Autres _____ Artisanat / industrie:

Puissance totale de raccordement (selon liste séparée) _____ kW

Eventuel raccord - disjoncteur de surtension _____ A

Raccordement

Conduite de branchement privée:

 Nouvelle pose Modifier/adapter Renforcer Conduite sous câble Conduite aérienne

2360

Sécurité de raccordement nécessaire _____ A

Mise à terre:

 Mise à terre sera installée Mise à terre existante Mise à terre de fondation (nouvelle) Conduite d'eau (existante) Bande de mise à terre Autre _____

Droits de passage pour conduite nécessaires:

 Oui (joindre copie) Non

Raccordement à l'antenne collective prévu:

 Oui NonDate prévue pour le raccordement du courant de chantier: mai 2016

Dimensions de la fouille selon le plan de situation: longueur/largeur/profondeur _____ m

Conduites existantes dans un périmètre de 10 m autour de la fouille:

 Electricité: Eau Gaz Autres (TV, téléphone...)

Installation de production d'énergie:

 Non Oui

Laquelle Raccordement électrique Parc éolien 1 x T

Installation intérieure:

 A effectuer Modifier/adapter

Unité francophone de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire

Hauptstrasse 2 / GP

2500 Nidau

07 JUN 2016

Lieu et date: Tramelan, le 28.08.2014Le mandataire: J. CochetBKW Energie AG/SA
Viktoriaplatz 2
3000 Berne 25**Pièces à joindre à la demande:**

1 copie de formulaire 1.0 (si en relation avec une demande de permis de construire)

2 plans de situation à l'échelle 1 : 1000 ou 1 : 500

1 projection horizontale du rez-de-chaussée à l'échelle 1 : 100 ou 1 : 50 avec proposition de l'emplacement du coupe-circuit

1 plan d'aménagement des abords à l'échelle 1 : 200 ou 1 : 100

2361

Canton de Berne

Commune de TRAMELAN

Parc éolien de la

Montagne de Tramelan

"Prés de la Montagne - Montbautier"

PQ "Parc éolien de la Montagne de Tramelan"
Demande de Permis de Construire

Chemin d'accès "Tennis"
Plan de situation 1:1'000



Gleizes



N° plan		2694-Tr-196		Formats : 31 x 63 cm	
Date	Réf.	Projet	Dessin	Contrôle	
04.07.2012	-	YR / MBa	CH		
16.05.2014	-	YR / MBa	CH / JH		
30.06.2014	ExP	YR / MBa	CH / DL		
21.08.2014	DP	YR / MBa	JH		

Maître d'ouvrage :
(BKW Energie SA)

J. Gallay

BKW Energie AG/SA
Viktoriaplatz 2
3000 Berne 25

Martin Jovan

Propriétaire de la parcelle n° 2693.01 :
(Commune de Tramelan)



AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL
LA PRÉSIDENTE *G. Bignard* LE CHANCELIER *[Signature]*

Auteur du projet :
(ATB SA - Tramelan) SA
Ingénieurs-conseils SIA USIC
Case postale 25
2720 TRAMELAN
Tél. 032 487 59 77 Fax 032 487 67 65
e-mail tramelan@atb-sa.ch

Unité francophone de
l'Office des affaires
communales et de
l'organisation du territoire
Hauptstrasse 2 / CP
2560 Nidau

07 JUN 2016

Légende :

Existant

- Limite parcellaire
- Bâtiment
- Chemin en enrobé
- Arbre

Projet

- Chemin d'accès
- Dépôt de sol décapé (terre végétale) (emprise temporaire)
- Dépôt de sol décapé (sous-couche) (emprise temporaire)
- Remise en état des sol décapés (terre végétale et sous-couche)
- Borne, signalisation à déposer / reposer

No	Parcelle	Propriétaire	Surface m ²			
			Superficie du bien-fonds	Emprise temporaire	Emprise définitive complémentaire	Emprise totale
4	2693.01	Municipalité de Tramelan	102'215	670	0	670
Total			638'257	670	0	670

Toutes les surfaces sont approximatives.
Les surfaces définitives seront déterminées
après la réalisation des travaux

Maître d'ouvrage :
(BKW Energie SA)

J. Gallay

BKW Energie AG/SA
Viktoriaplatz 2
3000 Berne 25

Martin Jovan

Propriétaire de la parcelle n° 2693.01 :
(Commune de Tramelan)



AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL
LA PRÉSIDENTE

LE CHANCELIER

H. Bignard

[Signature]

Auteur du projet :
(ATB SA - Tramelan) SA

Ingénieurs-conseils SIA USIC

Case postale 25
2720 TRAMELAN

Tél. 032 487 59 77 Fax 032 487 67 65

e-mail tramelan@atb-sa.ch

Unité francophone de
l'Office des affaires
communales et de
l'organisation du territoire
Hauptstrasse 2 / CP
2580 Nidau

07 JUIN 2016

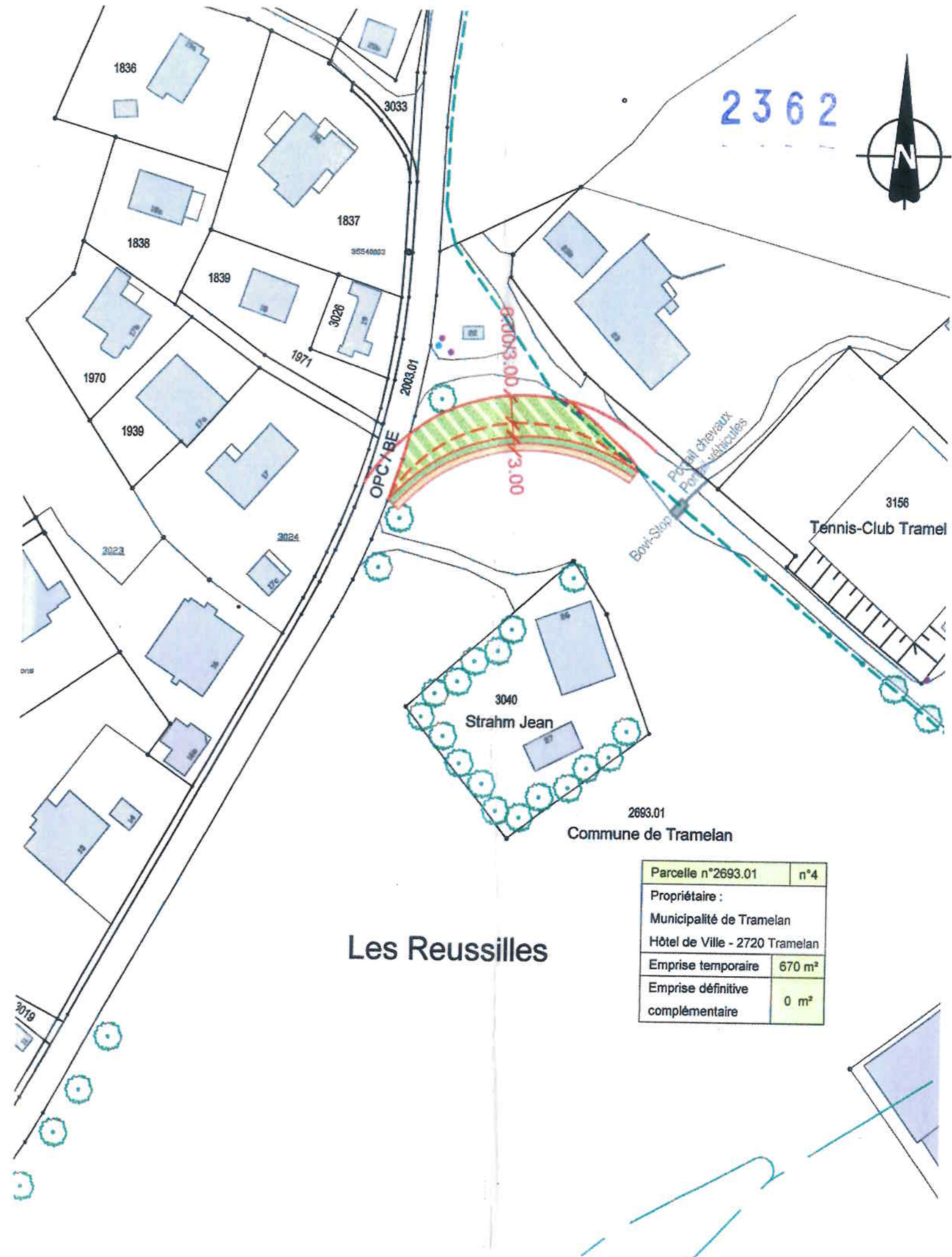
Légende :

Existant

- Limite parcellaire
- Bâtiment
- Chemin en enrobé
- Arbre

Projet

- Chemin d'accès
- Dépôt de sol décapé (terre végétale)
(emprise temporaire)
- Dépôt de sol décapé (sous-couche)
(emprise temporaire)
- Remise en état des sol décapés
(terre végétale et sous-couche)
- Borne, signalisation à déposer / reposer



Parcelle n°2693.01	n°4
Propriétaire :	
Municipalité de Tramelan	
Hôtel de Ville - 2720 Tramelan	
Emprise temporaire	670 m ²
Emprise définitive complémentaire	0 m ²

No	Parcelle	Propriétaire	Surface m ²			
			Superficie du bien-fonds	Emprise temporaire	Emprise définitive complémentaire	Emprise totale
4	2693.01	Municipalité de Tramelan	102'215	670	0	670
Total			638'257	670	0	670

Toutes les surfaces sont approximatives.
Les surfaces définitives seront déterminées
après la réalisation des travaux

Canton de Berne

Commune de TRAMELAN

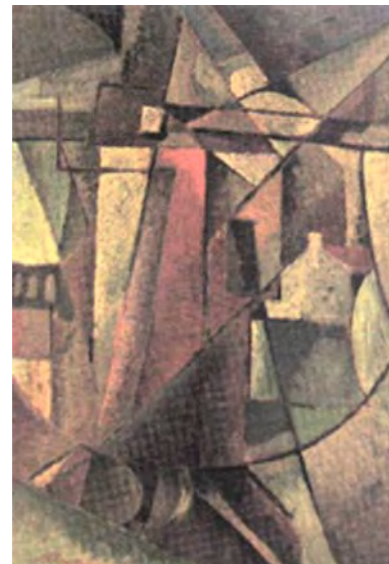
Parc éolien de la

Montagne de Tramelan

"Prés de la Montagne - Montbautier"

PQ "Parc éolien de la Montagne de Tramelan"
Demande de **Permis de Construire**

Chemin d'accès "Tennis"
Plan de situation 1:1'000



Gleizes



N° plan	2694-Tr-196		Formats : 31 x 63 cm		
Date	Réf.	Projet	Dessin	Contrôle	
04.07.2012	-	YR / MBa	CH		
16.05.2014	-	YR / MBa	CH / JH		
30.06.2014	ExP	YR / MBa	CH / DL		
21.08.2014	DP	YR / MBa	JH		

Maître d'ouvrage :
(BKW Energie SA)

Propriétaire de la parcelle n° 2693.01 :
(Commune de Tramelan)

Auteur du projet :
(ATB SA - Tramelan)

Légende :

Existant

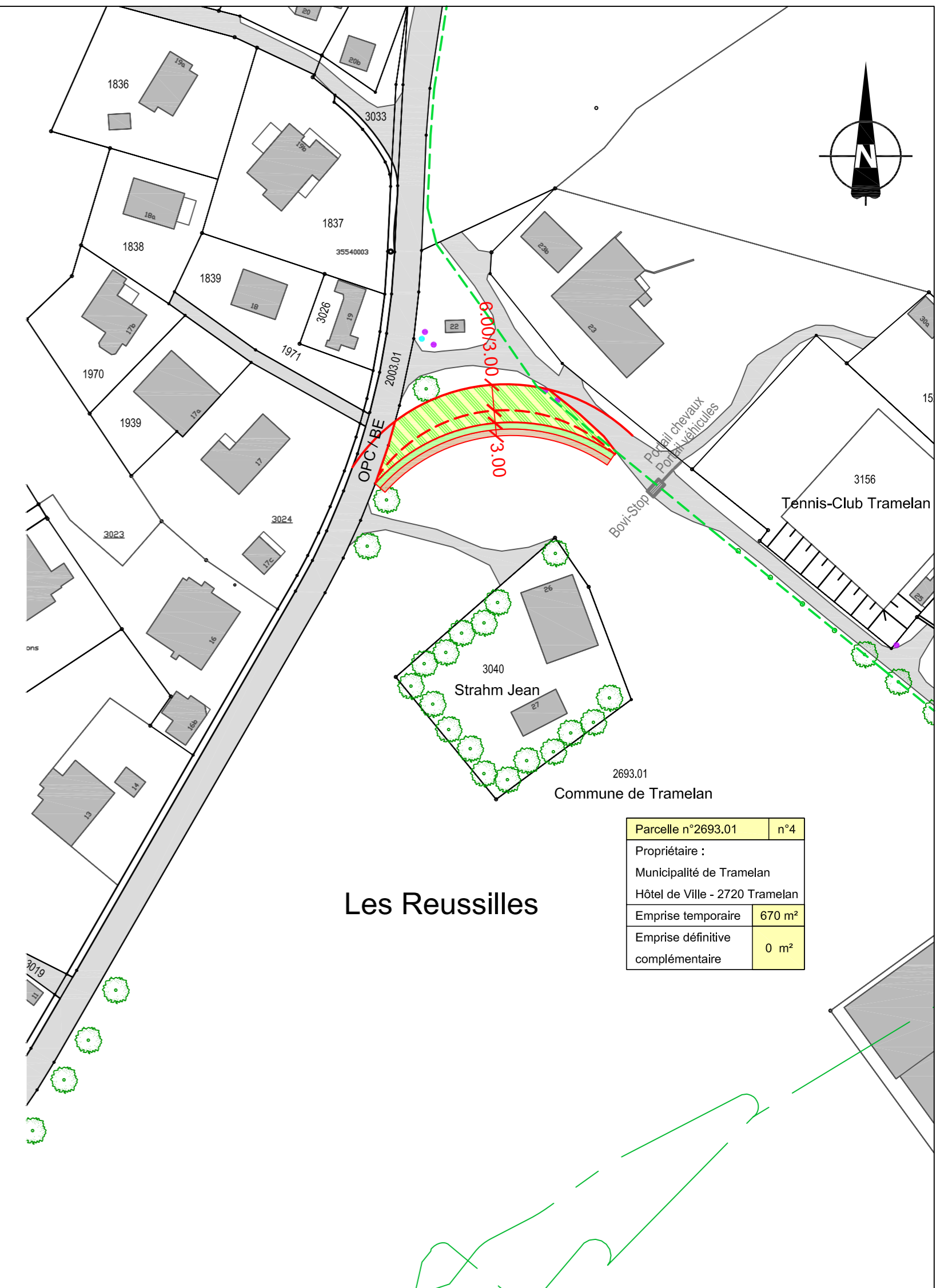
- Limite parcellaire
- Bâtiment
- Chemin en enrobé
- Arbre

Projet

- Chemin d'accès
- Dépôt de sol décapé (terre végétale) (emprise temporaire)
- Dépôt de sol décapé (sous-couche) (emprise temporaire)
- Remise en état des sol décapés (terre végétale et sous-couche)
- Borne, signalisation à déposer / reposer

No	Parcelle	Propriétaire	Surface m²			
			Superficie du bien-fonds	Emprise temporaire	Emprise définitive complémentaire	Emprise totale
4	2693.01	Municipalité de Tramelan	102'215	670	0	670
Total			638'257	670	0	670

Toutes les surfaces sont approximatives.
Les surfaces définitives seront déterminées après la réalisation des travaux



Parcelle n°2693.01	n°4
Propriétaire : Municipalité de Tramelan Hôtel de Ville - 2720 Tramelan	
Emprise temporaire	670 m²
Emprise définitive complémentaire	0 m²